

## **Communiqué de presse**

Lors de la 52<sup>ème</sup> Session Plénière du Forum Parlementaire de la SADC qui se tient actuellement à Kinshasa, la République démocratique du Congo, les membres ont le jeudi 08 décembre 2022, procédé à l'élection du Président et Vice-Président du Forum Parlementaire de la SADC pour la période 2022-2024.

La République de Madagascar qui était éligible de se présenter pour le poste de Président, ayant désisté, a soutenu la candidature de la République de Seychelles. La Présidence du Forum Parlementaire de la SADC est ainsi revenue aux Seychelles.

Selon le principe de la rotation, la Vice-Présidence est revenue à la République de Maurice.

Le Speaker de l'Assemblée nationale de Maurice, L'honorable Soorojdev Phokeer, GCSK, GOSK, chef de la délégation mauricienne, se réjouit de ces deux hautes positions prestigieuses de la SADC PF qui sont maintenant occupées par la République de Seychelles et la République de Maurice.

Avec la prise de ses deux positions, le Speaker a la ferme conviction qu'après la redynamisation de l'Association des Parlementaires de la Commission de l'Océan Indien le 09 novembre 2022 sous sa présidence à Antananarivo, la République de Madagascar, la République de Seychelles et la République de Maurice sont dans une situation privilégiée pour travailler de concert pour l'avancement de l'intérêt commun des pays membres.

**L'Assemblée nationale  
République de Maurice  
Vendredi 09 décembre 2022**